



Déclaration préalable UNSA-Education et Sgen-CFDT

Madame La Préfète, Monsieur le Président du conseil départemental, Monsieur le directeur académique, mesdames et messieurs les membres du CDEN,

Après un jugement du tribunal administratif en juin 2017 annulant un projet de sectorisation voté en décembre 2016 pour raison de non respect de la mixité sociale, le conseil départemental présente à la surprise et souvent à l'indignation de l'ensemble des citoyens de l'agglomération chartraine, un projet de fermeture de Jean Moulin annoncé comme transitoire.

Or le Sgen-CFDT et l'UNSA-Education jugent ce projet insatisfaisant de ce point de vue. Il reconstitue le découpage social de l'agglomération chartraine, ce qui est inacceptable et porteur d'inquiétudes quant au repli communautaire qui est pourtant un enjeu national.

Nous anticipons un clivage intolérable comme le démontre les documents envoyés, notamment celui sur le projet de Jean Moulin II. Ce dernier prévoit que Lèves rejoigne Jean Moulin II alors que Mainvilliers et Lucé sont plus proches et plus intéressants en terme de mixité. Nous nous interrogeons sur ce qui a motivé une telle proposition de découpage.

Sur la période transitoire, nous ne comprenons pas que les élèves du secteur d'Henri Matisse (quartier de Bel Air) soient obligés de traverser la ville pour se rendre à Victor Hugo.

Et ce ne sont là que des exemples.

Cette sectorisation aura pour effet d'entrainer la fermeture dite provisoire de Jean Moulin puisqu'aucune garantie de réaménagement ne nous est communiquée à ce jour. Nous ne cautionnons pas ce choix qui va disperser brutalement élèves et personnels du collège créant ainsi une rupture scolaire et professionnelle dommageable pour tous.

Où est l'urgence à fermer ce collège même transitoirement ?

Nous exigeons toujours un transfert de murs à murs qui permettrait à la communauté scolaire et éducative de rejoindre le site de l'Espé dans des conditions sereines et cela rassurerait de nombreuses familles.

Que penser également de l'impact sur les autres établissements dont les effectifs rentreraient je cite "au chausse-pied" et en particulier la situation d'Hélène Boucher proche de 1 000 élèves. Mathurin Régnier passerait de 486 élèves cette année à 641 l'année prochaine. Nous souhaiterions nous assurer que ce collège ainsi que Victor Hugo pourront accueillir les élèves dans des conditions respectant des seuils d'effectifs par

classe qui tiennent compte de la représentation sociale des élèves.

Leur population scolaire, connue comme fragile, requiert des effectifs adaptés pour le bien-être des élèves et pour la constitution de repères éducatifs stables et clairs, éléments indispensables à leur réussite. Quelles infrastructures seront prévues en terme d'infirmerie, CDI, vie scolaire, services sociaux, orientation, restauration scolaire, transports, équipements sportifs ... dans ces établissements surchargés ?

L'UNSA-Education et le Sgen-CFDT exigent que les personnels, déjà malmenés depuis 2 ans, soient assurés d'un traitement attentif et bienveillant. Si le projet devait aboutir, les enseignants doivent pouvoir choisir entre une mesure de carte ou une affectation provisoire qui leur convienne.

Enfin, nous considérons que la fermeture de l'antenne universitaire chartraine de biologie est très regrettable et contraire au discours politique actuel sur la carte des formations prétendant dynamiser les villes moyennes. Mais il nous semble que ce sujet est à dissocier de la sectorisation et du transfert annoncé de Jean Moulin sur le site de l'Espé.

En conclusion, où voit-on en France fermer un collège de 450 élèves, dynamique, porteur de nombreux projets et où l'expérience de mixité sociale est une réussite de l'avis de tous? Quel message donnons-nous aux générations futures ? Les citoyens et l'avenir seront juges des actes de nos élus.